

SASU AB ENERGIES
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 €
Siège social : 170 Square de Surville, 34080 MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL DE NOMINATION DU PRÉSIDENT

Le soussigné :

Monsieur AIT BRAHIM HAJJI Idris:

s'est réuni à l'issue de la signature des statuts de la Société **SASU AB ENERGIES**, pour désigner le premier Président de la Société, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de ladite société.

À cet effet, il a été convenu ce qui suit :

I - NOMINATION DU PRÉSIDENT

L'associé unique nomme :

En qualité de **Président** de la Société, **Monsieur AIT BRAHIM HAJJI Idris**, né le **20 septembre 1995 à AIT EL FARSI (Maroc)**, de nationalité **espagnole** pour une **durée illimitée**.

Il déclare **accepter la fonction** de Président qui vient de lui être confiée.

Il affirme **n'exercer aucune autre fonction** interdite et **ne faire l'objet d'aucune incapacité** ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer son mandat.

II - POUVOIRS DU PRÉSIDENT

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des **dispositions légales et réglementaires** en vigueur et dans les conditions prévues à **l'article 14 des statuts**.

III - RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT

En rémunération de sa fonction, le Président **aura droit à une rémunération qui sera fixée ultérieurement** par une prochaine décision de l'associé unique.

Il aura également droit au **remboursement de ses frais de représentation et de déplacement**, sur présentation des **justificatifs**.

Fait à MONTPELLIER

Le 16 octobre 2025

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Signature :

AIT BRAHIM HAJJI Idris

11